



Sorry, but this page still haven't any translation.
We hope this will be fixed in the near future.

city - port Charte d'amélioration des ports (CAP) : une campagne d'audits 2025 plus exigeante pour les ports franciliens

Dans le cadre de la Charte d'amélioration des ports (CAP), HAROPA PORT a conduit une nouvelle campagne d'audits entre mars et novembre 2025, afin d'évaluer les engagements environnementaux et sociétaux des sites et des entreprises implantées sur les ports en Ile-de-France.

Published on 4/02/2026



©HAROPA PORT / Didier Gauducheau

Réalisés par l'organisme indépendant **ECOCERT**, ces audits visent à mesurer les actions mises en œuvre pour la protection de l'environnement (qualité de l'air et de l'eau, prévention des pollutions, biodiversité) et pour la qualité de vie des riverains.

Chiffres clés de la campagne 2025

- 169 audits réalisés, dont 18 audits inopinés et 7 audits en phase chantier
- 59 entreprises auditées
- 30 ports et 8 sites situés sur les canaux de la Ville de Paris
- Note globale moyenne : 79,8 / 100

Une grille d'évaluation plus exigeante

En 2025, la campagne s'appuyait sur une grille d'évaluation renforcée composée de **80 critères** couvrant notamment l'intégration des activités dans leur environnement, la conformité réglementaire, la prévention des nuisances et le dialogue avec les parties prenantes locales ou encore la production et/ou l'approvisionnement en énergies renouvelables.

Cette évolution de la grille répond à une demande des membres fondateurs de la charte de mieux intégrer les enjeux actuels, notamment la décarbonation des activités et l'adaptation au changement climatique.

La charte concerne **les activités portuaires et industrielles des filières BTP et Produits valorisables** présentes sur les sites de la direction territoriale de Paris et sur les canaux de la Ville de Paris, des quais à usage partagé aux activités de matériaux, de recyclage ou de transit. Son extension à l'ensemble de l'axe Seine est prévue dans le cadre du prochain projet stratégique 2026-2030.

En renforçant ses outils d'évaluation et en s'appuyant sur des audits indépendants, la Charte d'amélioration des ports confirme une nouvelle fois son rôle de levier structurant pour accompagner les acteurs portuaires et industriels vers des pratiques toujours plus responsables.

Retrouver le détail de la démarche, des critères d'évaluation et les résultats 2025 sur le site dédié à la charte CAP



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
+33(2) 79 18 05 00

URL of the page:

<https://www.haropaport.com/en/node/6745>